

- La vérification des ouvrages avant réception.
- L'assistance à l'utilisateur pour la mise en service des ouvrages.

1.10. Installation - Livraison des ouvrages

Toutes modifications d'exécution des prestations et/ou des trajets empruntés lors des transports doivent être communiqués dans un délai de 24 heures avant sa réalisation à la personne représentant le musée et fera l'objet d'une validation de la part de celle-ci.

En outre, le titulaire s'engage à respecter les horaires fixés du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h30.

Le titulaire devra effectuer tous les emballages et déballages, la sortie du bâtiment et l'enlèvement de tous les emballages et autres aux décharges publiques. (Aucun emballage ne doit être brûlé sur le site).

Afin de faciliter les transports à l'intérieur du Musée les matériaux et matériels devront être palettisés au maximum.

Le titulaire effectuera la livraison et la mise en place des vitrines et accessoires muséographiques. L'entreprise devra transporter son matériel jusqu'au monte-charge sur chariot roulant, et les verres sur porte-panneau.

Avant la livraison des ouvrages, l'entrepreneur doit toutes les opérations nécessaires à leur mise en valeur, c'est à dire ayant pour but de rendre au matériau son éclat de surface.

Il doit tenir compte des recommandations des fournisseurs quant aux produits à employer afin d'éviter toutes détériorations ou incompatibilité.

La livraison dans les salles se fera le mardi, jour de fermeture du musée, sauf dispositions spécifiques à convenir avec la personne chargée de la conduite du contrat.

L'entrepreneur aura à sa charge l'exécution d'essais sur les matériaux et ouvrages en place, à la demande de la personne en charge de la conduite du contrat.

Il devra la mise en fonctionnement parfaite de toutes ses installations.

1.11. Protection en phase chantier

Les ouvrages comportant un revêtement définitif sont protégés par tous moyens rigides et durs appropriés afin d'éviter tous chocs, épaufrures, rayures etc.

Toutes les arêtes sont efficacement protégées.

Tout ouvrage détérioré (dont épaufrure, rayures, etc) sera refusé par la personne chargée de la conduite du marché tant qu'il n'aura pas été repris et/ou changé pour obtenir une FINITION PARFAITE. Tout ouvrage détérioré devra impérativement être changé, sans rémunération supplémentaire.

Pour tous les travaux exécutés sur site l'Entrepreneur devra la protection de tous les ouvrages existants, les sols en particulier mais également la protection des ouvrages verticaux et le cas échéant des œuvres exposées et leurs vitrines.

Tous les transports lourds devront être effectués à l'aide de chariots obligatoirement à bandages caoutchouc.

Dans le cas de détérioration toutes les remises en état ou restaurations seraient exécutées aux frais de l'entreprise concernée.

1.12. Nettoyement du chantier et enlèvement des gravois

Le chantier devra être constamment tenu en état de propreté. En conséquence : l'Entrepreneur fera, chaque semaine, de préférence la veille du rendez-vous de chantier, le nettoyage et l'enlèvement des gravois, et autre débris provenant des travaux.

Si l'Entrepreneur tentait de se soustraire à l'obligation d'enlever les matériaux ou gravois provenant de ses travaux, le Musée ferait procéder au nettoyage, aux frais, risques et périls de cette Entreprise, après mise en demeure.

En fin de chantier l'entreprise devra réaliser, juste avant la réception le dépoussiérage et le nettoyage complet des salles concernées.

1.13. Hygiène et sécurité du chantier

L'application des normes d'hygiène et de sécurité est particulièrement rappelée, et par-là le respect des prescriptions légales d'hygiène et de sécurité.

Il est rappelé que le personnel de l'entrepreneur devra se conformer au règlement intérieur du Musée et notamment en ce qui concerne : l'interdiction de fumer ou de prendre des repas sur le site.

1.14. Prescription de sécurité incendie

L'entrepreneur devra se conformer aux règles de sécurité contre l'incendie dans les Etablissements Recevant du Public (E.R.P.) ainsi que la réglementation spécifique du musée, plus contraignante qui complète celle des E.R.P.

Ainsi, l'ensemble des matériaux utilisés par l'entrepreneur devra être conforme à la réglementation sur les Etablissements Recevant du Public. Les procès-verbaux des matériaux devront être fournis par l'Entrepreneur.

De même, toutes les installations électriques devront être conformes aux Normes et aux Règles de Sécurité dans les Etablissements Recevant du Public.

1.15. Prescriptions techniques générales

Les travaux sont soumis aux prescriptions des documents suivants, en vigueur à la date fixée pour la remise des offres :

Les documents réunis sous la dénomination Reef. En particulier :

Les documents techniques unifiés Dtu - 37.1 Menuiserie métallique, - 39.1 Miroiterie, - 39.4 Miroiterie verre épais, - 36.1 Menuiserie, - 32.2 Construction métallique.

Les normes françaises Afnor. Notamment la norme NF.P 03-001.

Et ce même si ces normes ne sont pas citées dans le présent document.

1.16. Dispositions techniques générales

A - PERFORMANCES MECANQUES DU POINT DE VUE DE LA STABILITE

La vitrine devra être parfaitement stable et ne devra pas entrer en vibration avec les pas des visiteurs.

L'ouverture et la fermeture devra pouvoir s'effectuer sans effort particulier et ne procurer aucune déformation du bâti de la vitrine dans le temps.

B - PERFORMANCES DE FERMETURE

La vitrine est constituée d'un ensemble de 5 panneaux de verres fixes formant structure, et de 3 panneaux ouvrants à la française. Le plafond de la vitrine est également constitué de verre.

Un soin tout particulier sera porté à la qualité, aux dimensionnements et aux réglages des montants et des pièces de rotation.

En position ouverte, l'ouvrant ne devra pas présenter un défaut d'horizontalité supérieur à plus de 1 mm à son extrémité par rapport aux montants ferrés. L'ouverture de la vitrine devra être possible à 90° minimum sans aucun risque pour les charnières, et la position ouverte pourra être maintenue jusqu'à plusieurs heures dans le cadre d'une utilisation normale de la vitrine, sans créer d'épaufrure ni nécessiter de système de blocage ou renfort pour l'ouvrant.

En position fermée, l'ouvrant et le dormant seront parfaitement verticaux et au même nu (tolérance : 0,5 mm).

La position ouverte doit pouvoir être maintenue plusieurs heures consécutives, et pour des ouvertures / fermetures récurrentes sans endommager les charnières ni créer de désaffleure à la fermeture ou déformer le bâti.

C - ACCES, DEGAGEMENTS

L'ouvrant de la vitrine devra être facilement ouvrable et démontable.

D - PERFORMANCES D'ETANCHEITE

La vitrine devra être parfaitement étanche à l'air et à la poussière, notamment afin d'assurer la stabilité du niveau d'hygrométrie du volume intérieur de la vitrine : un joint magnétique pourra au besoin être appliqué sur l'ensemble des ouvrants.

Dans le cas où des défauts d'étanchéité seraient constatés, le titulaire assurera, à ses frais, la reprise des ouvrages et les compléments d'installation qui s'avéreront nécessaires pour atteindre une étanchéité satisfaisante.

De plus, afin de réduire l'amplitude des variations hygrométriques, les vitrines seront équipées de cassettes de gel de silice. Les cassettes de gel de silice seront fournies et posées par le musée.

La diffusion de l'air régulé se fait par une réservation en forme de rainure contenue dans les fonds de vitrine et par un vide maintenu entre le socle et les parois de la vitrine.

Les trappes d'accès seront parfaitement étanches à l'air. Elles devront être recouvertes de par-vapeur sur leur face intérieure. Elles seront situées sur les côtés extérieurs de la vitrine.

E - PERFORMANCES AU FEU

Les différents éléments constitutifs du corps de la vitrine seront tous réalisés dans en matériaux classés M1.

F - ECLAIRAGE INTEGRE AUX VITRINES

Il n'est pas prévu d'éclairage dans la vitrine.

G - CONDAMNATION DES VITRINES

Les vitrines seront dotées de serrures de sûreté IKON 3377 achetées et posées par le musée.

Le titulaire établira son projet d'exécution en intégrant les serrures dans un compartiment technique, simple d'accès, et situé en retrait sur la rive basse de la vitrine (cf. plans)

Le musée fournira des serrures « fantômes » pour que le titulaire puisse équiper ses vitrines.

En général et à chaque fois que cela est possible, les serrures seront implantées de façon non visible par le public.

La conception technique des ouvrages devra permettre le remplacement des serrures dans des conditions d'intervention normale et devra assurer au musée la possibilité de commandes ultérieures à l'identique.

Les serrures ne doivent en aucun cas jouer un rôle de blocage des ouvrants mais doivent venir en condamnation d'un système de fermeture qui reste à la charge du titulaire.

Dans le cas présent d'ouvrants de grande hauteur, l'entreprise devra prévoir un système de fermeture en partie haute et basse. Cette fermeture devra être la plus ergonomique possible

H - DETECTION ELECTRONIQUE

Il est prévu une mise sous alarme de la vitrine. Dcartelans son projet d'exécution, le titulaire du présent contrat prévoira les réservations nécessaires à l'équipement ultérieur des vitrines (capteurs-dispositifs de surveillance);

Il est prévu la mise en place d'un boîtier de contrôle des facteurs environnementaux internes (hors marché).

I - CHARGES ADMISSIBLES

Les charges à prendre en compte dans les études seront estimées par le titulaire du marché. Le plancher de la salle 80 est prévu pour résister à une charge de 500kg/m².

1.17. Matériaux utilisés

L'aspect de finition de tous les ouvrages à la charge de l'Entrepreneur est fixé impérativement par la personne chargée de la conduite du marché et l'Entreprise est tenue de les respecter scrupuleusement.

Le titulaire devra pouvoir justifier à la personne chargée de la conduite du marché de la provenance de ses matériaux et garantir leur conformité aux exigences du présent contrat et à la réglementation en vigueur.

La personne chargée de la conduite du marché pourra demander au titulaire et à ses frais la fourniture et la présentation d'échantillons.

Dans tous les cas où les mots «équivalent» ou «similaire» sont employés dans le présent contrat, l'Entrepreneur intéressé devra, avant sa mise en œuvre, soumettre le produit à substituer ou le nom du fabricant à la personne chargée de la conduite du marché ou son représentant qui appréciera s'il y a équivalence ou similitude.

A - METALLERIE

Les aspects des profils métalliques acier devant rester apparents seront rigoureusement conformes au plan de détail.

Si les profilés ne sont pas de fabrication courante du commerce, ils pourront être reconstitués à partir de profils existants ou réalisés à la demande par usinage.

Toutes les arêtes visibles seront vives, hormis celles visibles sur les plans ou celles existantes sur les mobiliers existants.

Les assemblages des profils pourront être réalisés par soudure ou soudo-brasure, parfaitement dressées, décalaminées, limées et polies. Les cordons de soudure ne présenteront aucun "manque" ni "crique".

Le choix des épaisseurs et sections, ainsi que le produit utilisé pour assembler les pièces, devra être fait afin d'éviter toute déformation lors du soudage.

Toutes les opérations nécessaires à la réalisation des pièces des vitrines, tels que : perçage, fraisage, décolletage, insert, cintrage, etc. sont dues au titre du présent contrat.

Les tôles, tubes, barres et profils présenteront une planimétrie et une rectitude parfaites, un poli sans grains ni balèbres, des arêtes à angles vifs, sur toutes les parties métalliques visibles.

Le métal d'ossature recevra un traitement anticorrosion à titre permanent.

Les tôles d'habillage recevront un traitement anticorrosion face cachée.

Les tôles contreplées présenteront une planimétrie parfaite.

L'acier inoxydable sera de qualité 18/8 Norme Afnor Z 10 CNF 18/09 en feuilles, suivant Nfa 35 573 et 355 874.

Aucune fixation apparente, autre que celles prévues par le concepteur, ne sera admise.

Acier

En profilés d'acier spéciaux ou usinés pour parties vues.

En profilés au choix du titulaire pour parties non vues.

L'acier utilisé A37, pour tôles, plats et barres étirés à froid, sera conforme aux dispositions des normes s'y rapportant.

L'acier utilisé dans les assemblages ne devra présenter de traces de piquage ou de rouille plus importantes que celles de la qualité « c » de la norme suédoise SIS 055900, édité par Afnor.

Alliages aluminium

Les profils seront conformes aux normes Afnor, et en particulier, les normes NFA 57.312 et 50.411 concernant les profilés en alliage léger filé et Nfa 57.702 concernant les pièces moulées en alliage aluminium.

Les tôles pliées et formées seront conformes aux normes Nfa 02.004 et 02.104.

B - PRODUITS VERRIERS

L'ensemble de la miroiterie sera réalisé en vitrage feuilleté extra-blanc d'épaisseur minimum 55.2. Les épaisseurs de vitrage en produits verriers données dans le présent C.C.T.P., sont des minima indicatifs. Il appartient à l'Entreprise de déterminer, lors de son étude d'appel d'offre, les épaisseurs nécessaires, selon les dimensions de chaque volume et leur système de fixation, conformément aux D.T.U., selon la protection contre le vol exigée. Aucun supplément de prix ne sera accordé. De même l'emploi de verre trempé s'avérant techniquement nécessaire ne donne lieu à aucun supplément de prix.

Les chants seront polis, les arêtes rabattues, le collage des vitrages sera effectué avec soin sans aucun bullage ni irrégularité.

Une mousse de protection sera mise en place entre les pièces métalliques et les pans vitrés pour assurer une protection du verre.

Une attention particulière est exigée sur le polissage des chants notamment au droit des angles visibles pour les protections vitrés.

Tous les collages sont aux UV. Avant mise en œuvre, le titulaire du marché remettra, au responsable du suivi du marché au sein du musée, les références des colles UV utilisées en fonction de la nature des matériaux collés.

Aucun collage ne sera accepté sur place (sauf cas particulier). L'entreprise devra réaliser tous ses assemblages en atelier. Une attention particulière sera demandée à l'entreprise le long des joints fixes des vitrines, où une colle structurelle peut être envisagée.

Les produits verriers employés seront conformes aux normes Afnor NF B 32.500, NF P 78 303, DTU 39 et spécifications éditées dans les cahiers "vitrages et produits verriers" Cated et Cebtp.

C - QUINCAILLERIE – SERRURERIE

Charnières

Les ouvrants de vitrines seront sauf indication contraire de type non visible, avec un mouvement de translation / rotation offrant un axe de rotation décalé par rapport à la jointure des panneaux de verre.

Ferrures d'assemblage pour les parties démontables :

Des parties métalliques sur menuiserie :

Incorporation de douilles métalliques taraudées, dits "Inserts à expansion" posés à force dans partie bois

Assemblage des parties métalliques soit par tige filetée et écrou borgne inox, soit par vis métal inox hexagonale creuse, tête cylindrique ou fraisée suivant les cas.

Des parties métalliques entre elles :

Par soudage (voir chapitre métallerie)

Par vissage dans parties taraudées ou écrous, à sertir en aveugle suivant les cas.

Visserie métal inox hexagonale creuse, tête cylindrique ou fraisée selon les cas.

Nota : Pour les assemblages susceptibles de subir des efforts dynamiques ou des variations, les vis ou tiges seront, au moment du montage, traitées avec un frein-filet type "Freinbloc" des Etablissements "LOCTITE" ou similaire.

Visseries

Elles sont toujours de première qualité.

Elles seront choisies par les Services de Suivi des Projets.

Toutes les fixations fournies par le présent marché doivent avoir leur traitement de finition et de protection.

Les percements seront exécutés de telle sorte que les fixations affleurent exactement les profilés.

Les vis seront toujours de force en rapport avec l'importance des objets qu'elles doivent fixer et recevront une finition en rapport avec l'ouvrage fixé.

Si les percements nécessitaient des modifications, ou même le cas échéant, entraîneraient le remplacement pur et simple des ouvrages, l'Entrepreneur en supportera seul les responsabilités, charges, retards et frais en découlant.

D - ASPECTS DE FINITIONS EN METALLERIE ET EN SERRURERIE

Les références de teintes, dans les marques de peinture seront transmises lors de la notification. Elles serviront à définir d'une manière impérative les couleurs choisies.

La qualité des surfaces devra être irréprochable, sans reprises, grain ni gerçure.

TITRE III CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

1.1. Généralités:

DIMENSIONS GLOBALES DE LA VITRINE:

Hors tout : Ht. 2.60 x L. 5.44 x prof. 1.10 m.

Cette vitrine sera placée au centre de la salle.

Libre au prestataire de proposer une structure si elle correspond parfaitement en terme graphique au résultat attendu et à l'absence totale de flambement de l'ouvrant à l'ouverture.

1.2 Caractéristiques

Il s'agit d'une vitrine comprenant un caisson métallique bas (avec compartiment technique à l'intérieur) en tôle démontable, avec angles parfaitement vifs, et un volume d'exposition défini par 8 panneaux de verres, dont 3 sont des ouvrants à la française sur pivot, équipés de deux points de fermeture haut et bas.

La partie supérieure est composée d'une structure métallique masquant les pièces mécaniques, et d'un plafond en verre.

Le sol du volume d'exposition est équipé d'une plaque en acier rainuré, afin de permettre une régulation et maintien des niveaux de température et d'humidité relative (HR) choisis par la mise en place de matériau (silicagel ou équivalent) dans le compartiment technique ; de ce fait, un échange d'air sera assuré entre le volume de la vitrine et le compartiment recevant le matériau tampon. Une réservation sera prévue pour le passage d'une sonde climatique.

L'intérieur de la vitrine comportera un socle métallique de la même finition que la structure de la vitrine. Ce socle devra reprendre le poids des œuvres mais également supporter le poids des hommes lors de l'installation des collections.

Sur les parties latérales, des pans coupés avec décaissé de 5mm permettront d'intégrer les cartels. Ils seront vissés sur la partie métallique par les équipes du Musée. Une coordination avec le service de signalétique sera nécessaire lors de l'établissement des plans.

1.3 Pose et aménagement des ouvrages

L'entreprise réalisera les travaux de pose et d'installation des vitrines. Suite à la livraison, l'entreprise :

- procédera aux travaux d'assemblage des différents éléments
- exécutera les travaux d'installation au sol
- réalisera tous les travaux de finition et de réglage nécessaires au bon fonctionnement des vitrines.

1.4 Particularités

Aucun supplément ne sera admis ultérieurement pour des omissions sur les ouvrages à construire alors que celles-ci auraient pu être évitées par une visite in situ.

Tous les travaux de mise en place de vitrines devront être effectués en parfaite corrélation avec les responsables du Musée.

Après dégraissage et mise en œuvre d'un primaire, tous les profils métalliques utilisés seront en acier traités en finition constituée de 2 couches minimum de peinture (référence transmise lors de la notification). La peinture proposée par le titulaire devra satisfaire aux critères de conservation préventive. Un échantillon sera présenté au Musée pour validation.



SPÉCIAL PRÊTS d'OEUVRES

Grippeurs CLEVIS

- Permettant de suspendre sur un câble en acier tous types d'anneaux, cordes, pitons à oeil... -
 (Les grippeurs de câbles comportent un mécanisme interne permettant un blocage immédiat et sans outil en n'importe quel point d'un câble, supprimant ainsi les très fastidieux temps de réglage de hauteur ou de niveau ainsi que le cisaillement du câble)

CLEVIS monté



CLEVIS démonté



Les CLEVIS sont des grippeurs pour câble munis d'une embase universelle avec un axe goupillé amovible. Ils reçoivent toutes sortes de cordes, chaînes, anneaux ou pitons et sont ainsi à même de rendre votre système existant de suspension par câble compatible avec des objets non munis de grippeurs. Les CLEVIS peuvent aussi être utilisés pour accrocher des tableaux sur des fixations murales déjà en place (comme par exemple d'anciens gonds scellés) auxquelles on les relie à l'aide des câbles courts.

CLEVIS + attache D (côté)



CLEVIS + attache D (face)

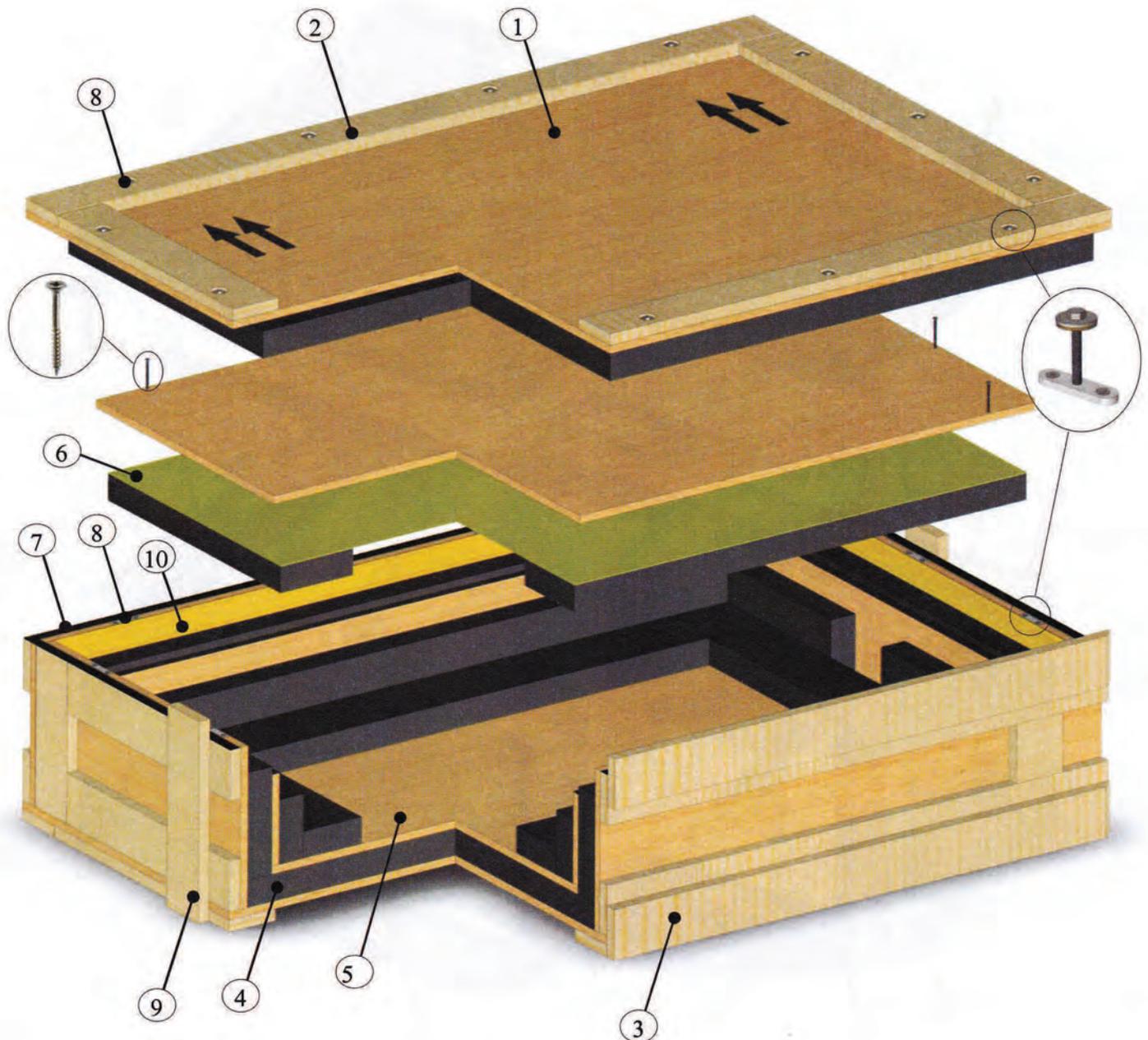


SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

						
	CLEVIS 4	CLEVIS 5	CLEVIS 6	CLEVIS10	CLEVIS14	CLEVIS 20
Pour Câbles de Ø	0,8/1mm		1,5 à 2,5mm	2,5/3mm	4/5mm	6/8mm
Ouverture de fourche	4	5	6	10	14	20
Sécurité antivol	NON, nécessite la pose d'une fêrule	bague antivol incluse	bague antivol incluse	bague antivol incluse	bague antivol incluse	bague antivol incluse
Charge conseillée*	Jusqu'à 8 kg**	Jusqu'à 40kg**	Jusqu'à 60 kg**	Jusqu'à 70 kg**	Jusqu'à 180 kg**	Jusqu'à 500 kg**
Hauteur	23mm	61mm	73mm	88mm	102mm	162mm
Aspect	Acier Zingué	Acier Zingué	Acier Zingué	Acier Zingué	Noir anti-reflets	Noir anti-reflets

* Capacité de charge: adapter le nombre de CLEVIS au poids de l'objet.
 ** Selon Ø du câble, matériau du câble, et qualité des attaches de tableau.

CATEGORIE 6



- ① - Corps en CP 15mm
- ② - Barres en sapin 22mm
- ③ - Skis en sapin 22mm
- ④ - Mousse polyuréthane
- ⑤ - Caisson CP 15mm

- ⑥ - Carton
- ⑦ - Joint d'étanchéité en caoutchouc
- ⑧ - Fermeture boulons et platines taraudés
- ⑨ - Poignées
- ⑩ - Papier kraft paraffiné

Indicateur de renversement TiltWatch XTR

TILT-IMPORT : 6, route du Breuil - 78550 - BAZAINVILLE - Tél: 01.34.87.75.89 - Fax: 01.34.87.60.21 - S.A.S au capital de 40 000 Euros



Présentation

L'indicateur de renversement TILTWATCH XTR est le moyen le plus sûr de contrôler si vos colis voyagent bien dans la position désirée.

Les étiquettes « Haut - Bas », « Ne pas renverser » ne sont plus assez dissuasives pour vous assurer un transport respectant les règles particulières de maintenance appliquées à vos envois.

Nos indicateurs, présents dans le monde du transport depuis plus de 40 ans, sont immédiatement reconnus par les intervenants de la chaîne de transport et ont un effet préventif et dissuasif.

Simple & sûr

Le Tiltwatch XTR passe au rouge si le colis a été couché à 80°. Les vibrations transport, les décollages en avion n'ont pas d'effet sur son déclenchement, un dispositif anti-vibration a été ajouté afin de sécuriser encore plus son déclenchement.

Il dispose d'un numéro de série unique qui permet de suivre à la trace le colis.

Muni d'un adhésif très puissant, il adhère sur toutes les surfaces. En pelant l'adhésif de l'indicateur, il s'arme automatiquement en libérant la goupille placée au dos de l'indicateur et qui maintient en place la pastille centrale.

Une fois collé sur le colis il ne peut être falsifié.

Étanche et inviolable

Scellé dans un boîtier plastique étanche, il n'est pas affecté comme les indicateurs à poudre par l'humidité ou les variations de température.

Types d'applications

- Baies électroniques, photocopieurs
- Batteries industrielles, équipements médicaux
- Matériel frigorifique, climatiseurs

Le programme Tiltwatch: la prévention "active"

La clé du succès du TILTWATCH XTR réside dans sa simplicité. Il est très visible et bénéficie donc d'un effet dissuasif important. Le message, renforcé par l'étiquette d'accompagnement, est clair :

"NE PAS RENVERSER"

Si toutefois le renversement a eu lieu, le TiltWatch vous en informe par l'apparition d'une pastille rouge. Il est expliqué clairement au destinataire ce qu'il doit faire afin de permettre un remboursement par le transporteur comme il est spécifié dans l'article L-133-3 du code de commerce.

Si l'indicateur est déclenché :

1. Ne pas refuser le colis
2. Émettre des réserves manuscrites sur le bordereau de livraison et vérifier les dégâts éventuels.
3. En cas de dégâts, émettre des réserves circonstanciées par lettre recommandée auprès du transporteur.



Non déclenché

Déclenché

contact@tilt-import.eu

www.tilt-import.eu



TILT IMPORT



Indicateur de renversement TiltWatch XTR

TILT-IMPORT : 6, route du Breuil - 78550 - BAZAINVILLE - Tél: 01.34.87.75.89 - Fax: 01.34.87.60.21 - S.A.S au capital de 40 000 Euros

Plus qu'un produit, un programme

L'étiquette de positionnement est un élément clé du succès du programme **TILTWATCH XTR**.

L'étiquette de positionnement indique aux différents intervenants de la chaîne transport quel est le rôle du **TILTWATCH XTR**, et indique au destinataire du colis ce qu'il doit faire en cas de déclenchement de l'indicateur.



Pour encore plus d'efficacité, vous pouvez utiliser l'étiquette **FLUO** qui permet d'attirer l'attention sur le **TILTWATCH XTR** afin d'augmenter la sensibilisation des manutentionnaires.



Spécifications

Angle d'activation : 80° à partir du vertical

Amplitude de lecture : sur tout un plan

Composition : polystyrène rigide, pastille inoxydable

Mise en place : par pression après pelage de l'adhésif au dos de l'indicateur

Marquage : avec numéro de série unique.

Tolérance à l'humidité : 5% à 99% sans condensation.

Tolérance à la température : de -40°C à +60°C

Dimensions : 7,36 x 6,85 x 0,5 (cm)

Durée de vie de l'adhésif : 24 mois (avant application)

TARIFS

Quantité	P.U.H.T
100 à 400	Nous consulter
500 à 900	
1000 à 4900	
5000 et plus	
Etiquette de positionnement	

Conditions générales de vente :

Livraison sur toute la France. Délai : 1 semaine

Quantité mini : 100 pièces

Forfait port et emballage transporteur : 39,00 €

Forfait colis poste : 15,00 €

Conditions de paiement : 30 jours fin de mois le 10

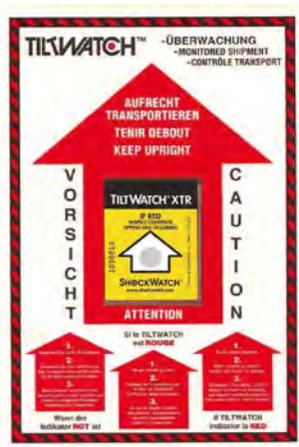


TILT IMPORT



Comment positionner le TiltWatch XTR?

Positionner le Tiltwatch XTR sur un angle et le plus bas possible minimise les risques de « faux » déclenchement à la suite d'un choc vertical. Pour l'armer, pelez l'adhésif et fixez le comme indiqué:



Cas le plus défavorable:
le coin supérieur

Le meilleur placement: le
coin sur le 1/3 inférieur

Coller d'abord le Tiltwatch XTR sur l'emballage et ensuite l'étiquette de positionnement par dessus

Dans le cas d'un colis ayant une largeur et une longueur équivalente, nous conseillons d'apposer deux indicateurs sur deux cotés perpendiculaires du carton afin de pouvoir détecter les renversements sur l'axe droite/gauche et sur l'axe avant/arrière.



17 décembre 2015

ANALYSE DES DEVIS COMPARATIFS

OBJET : VITRINE**DESCRIPTIF DES OFFRES : FABRICATION ET MISE EN PLACE D'UNE VITRINE**

NOM DU FOURNISSEUR	PRIX HT	PRIX TTC
REIER	10 700.00 €	10 700.00€ (pas de TVA)
GOPPION	24 115.96 €	24 115.96€ (pas de TVA)

ANALYSE DES OFFRES :

L'entreprise REIER présente une offre moins-disante. Nous proposons de la notifier.

DETAILLE DE LA PRE-COMMANDE :

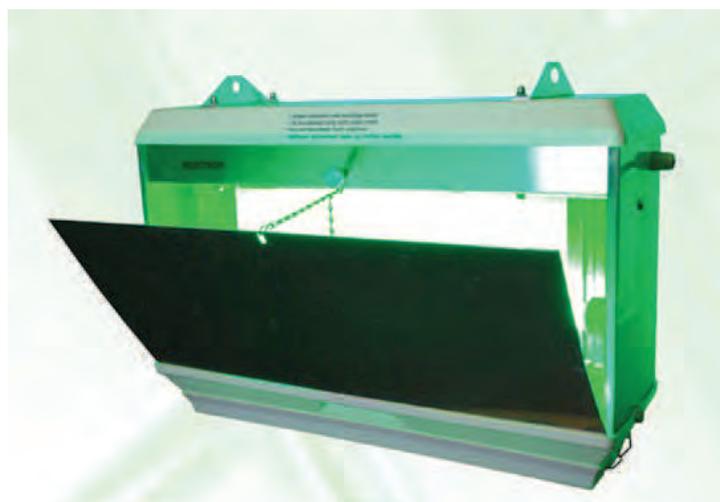
Code budgétaire :

Nomenclature :

Visa

ABIOTEC a mis au point une gamme de pièges à insectes volants **sans émission d'UV** conçue pour une utilisation dans des zones sensibles à la lumière et particulièrement aux Ultra-violets pour **protéger les collections**.

En plus de la luminosité, ces désinsectiseurs sont équipés d'**une plaque adhésive** sur laquelle viennent se coller naturellement les insectes volants. Cette plaque de glue permet ensuite de **contrôler la quantité et le type d'insecte**.



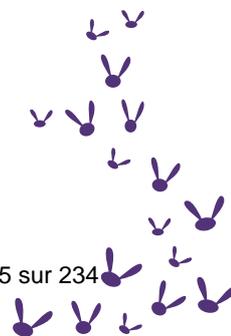
Pièges à insectes volants sans UV avec réflecteur



Installation dans la réserve du Muséum National d'Histoire Naturelle

Le modèle du piège à positionner est défini en fonction des surfaces à protéger.

Jusqu'à 400m² par appareil.



LES SUSPENDUS

Série «M» Bleu/Vert

Série «M» Vert/Vert

Type	1200 M B/V	1300 M B/V	1400 M B/V	1200 M V/V	1300 M V/V	1400 M V/V
Type de piège	plaque adhésive			plaque adhésive		
Fixation	suspendue			suspendue		
Surface protégée	200 m ²	400 m ²	400 m ²	150 m ²	300 m ²	300 m ²
Hauteur sous plafond	< 7 m	< 7 m	> 7 m	< 7 m	< 7 m	> 7 m
Couleur des lampes	Bleu et verte			Verte uniquement		
Nombre et puissance des lampes	1x 20W (UV-A)	2x 20W (UV-A)	2x 20W (UV-A)	2x 18W (verte)	4x 18W (verte)	4x 18W (verte)
	1x 18W (verte)	2x 18W (verte)	2x 18W (verte)			
Poids	9 kg	11 kg	20 kg	9 kg	11 kg	20 kg
Dimensions (cm)	63x20x43,5		63x20x70,5	63x20x43,5		63x20x70,5
Tension d'alimentation	230//240 V			230//240 V		
Indice de protection	IP 54			IP 54		
Garnatie	8 ans			8 ans		

LES MURAUX

Série «M» Bleu/Vert

Série «M» Vert/Vert

Type	1200 MW B/V	1300 MW	1200 MW V/V	1300 MW V/V
Type de piège	plaque adhésive		plaque adhésive	
Fixation	murale		murale	
Surface protégée	200 m ²	300 m ²	150 m ²	250 m ²
Hauteur sous plafond	< 7 m	< 7 m	< 7 m	< 7 m
Couleur des lampes	Bleu et verte		Verte uniquement	
Nombre et puissance des lampes	1 x 20 W (UV-A)	2 x 20 W (UV-A)	2 x 18 W (verte)	3 x 18 W (verte)
	1 x 18 W (verte)	2 x 18 W (verte)		
Poids	10 kg	12 kg	9 kg	12 kg
Dimensions (cm)	63x20x43,5		63x20x43,5	
Tension d'alimentation	230//240 V		230//240 V	
Indice de protection	IP 54		IP 54	
Garnatie	8 ans		8 ans	

Protégez les collections des infestations d'insectes volants de la manière la plus inoffensive possible. Les textiles, le papier, les animaux, le bois, les peintures sont sujets à la détérioration par les insectes mais sont aussi souvent sensible à la lumière (vieillesse accéléré) et aux produits chimiques.

Non seulement les désinsectiseurs sont un moyen de lutte très efficace mais ils permettent aussi de répertorier les insectes dans les réserves, d'en déduire quels sont les risques pour vos collections et enfin de définir les moyens les plus efficaces possible contre chaque espèce d'insectes volants. Le tout sans risque pour les objets.

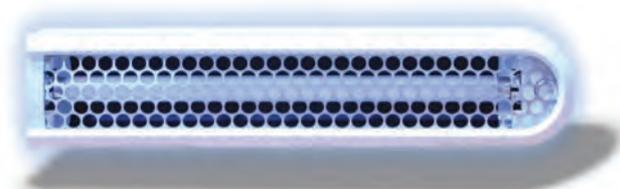
QUELQUES RÉFÉRENCES

- Muséum National d'Histoire Naturelle
(Paris)
- Muséum de La Rochelle
(La Rochelle)
- Musée de l'Air et de l'Espace
(Le Bourget)
- Muséum de Tours
(Tours)
- Muséum du Havre
(Le Havre)
- Musée National du Moyen-âge
(Paris)
- Musée Toulouse Lautrec
(Albi)
- Musée de la Musique
(Paris)
- Musée Rodin
(Paris)
- Ecomusée le Daviaud
(La Barre de Monts)
- Musées Municipaux
(Rochefort)
- Muséon Arlaten
(Arles)
- La cinémathèque française
(Paris)
- Mobilier National
(Paris)
- Etc....

ABIOTEC propose également une gamme de désinsectiseurs pour les salles d'expositions accessibles au public :

FLEX TRAP 45

Surface d'action d'environ 45 m²



I-TRAP 35

Surface d'action d'environ 40 m²



Nombreuses couleurs disponibles



Pourquoi nous faire confiance ?

- Plus de 25 ans d'expérience dans la capture écologique des insectes volants sans produit chimique.
- Nombreuses références avec plus de 20 000 appareils industriels en service en France dont les entrepôts d'Alain Renard (désinsectisation et conservation d'objets d'art) et les réserves du Museum National d'Histoire Naturelle (Paris).
- Capacité d'adaptation à la demande du client : Large gamme de différentes puissances en fonction de la surface à protéger, fixation murale ou suspendue, avec ou sans UV-A, longueur du cordon d'alimentation.
- SAV performant, équipe d'électrotechniciens réactive, atelier et stock permanent de pièces détachées au Parc Technologique du Plessis Robinson (92).
- Garantie 8 ans, pièces et main d'œuvre (sauf lampes, starters et plaques adhésives).
- Lampe verte sans émission UV, évitant le vieillissement accéléré.

Quelques bonnes raisons d'utiliser les Pièges ABIOTEC :

- Très haute efficacité contre tous les insectes volants.
- Lumière verte sans UV-A non vieillissante.
- Insectes identifiables car piège adhésif non-destructif.
- Comptage possible pour l'analyse et le suivi des infestations.
- Réflecteur en option, utile pour couper les rayons lumineux directs dans les zones sensibles, ou sur les objets photosensibles.
- Procédé écologique sans produit chimique.

Pour tout renseignement complémentaire :

ABIOTEC Technologie UV

Parc Technologique - Le Kepler 2
18/22 Avenue Edouard Herriot
92360 LE PLESSIS ROBINSON (France)

Tél. : 01 46 45 19 19

Fax : 01 46 45 81 13

Mail : info@abiotec.fr

www.abiotec.fr



Conditions d'exposition

A remplir obligatoirement par l'emprunteur et à retourner au Musée Lorrain

Localisation

- Lieu où elle se tiendra :
- Voies d'accès suffisamment larges en tout point pour assurer l'acheminement de l'oeuvre empruntée (oeuvre de grand format).
- Ce local est-il situé à l'intérieur du Musée demandeur ?
- Est-il permis de boire, manger dans cet espace ?
- Est-il permis de fumer ?.....

Protection vol, vandalisme

- Est-il pourvu d'un système d'alarme en liaison directe avec la police :
- * pendant les heures d'ouverture :
- * pendant les heures de fermeture (préciser les principes de détection) :
- Les ouvertures, portes et fenêtres, sont-elles munies de grilles ?
- De quels équipements de détection d'intrusion disposez-vous :
- Votre système est-il relié au commissariat de police :

Protection contre les sinistres

- Est-il pourvu d'un système de détection d'incendie, lequel ?
- Y a-t-il un gardien logé sur place
- ou un gardien de nuit ?.....

- Type de système d'extinction des incendies dans les espaces d'exposition (préciser type d'extincteurs manuels)

- Canalisation d'eau dans les espaces d'exposition ?

- préciser

- historique des fuites ?

Climat et éclairage

- Possédez-vous un système de mesure du climat ? :

- Possédez-vous un système de conditionnement d'air (contrôle température et hygrométrie) dans l'espace d'exposition :

- Quel est le type d'éclairage de votre espace d'exposition :

* lumière du jour : avec filtres anti-UV

avec stores ou rideaux

* lumières artificielles : incandescents

halogènes

fluorescents

- Utilisez-vous des vitrines à éclairage interne :

- Possédez-vous un appareil de mesure de l'intensité lumineuse ? (lux-mètre) :

Transport / assurances

- Désignation de la compagnie d'assurance qui couvrira tous les risques, selon la formule "de clou à clou" :

- Moyens d'emballage et de transport prévus :

- Désignation du transporteur :

- Des constats d'état sont-ils rédigés pour chaque objet à l'arrivée et au départ de l'institution empruntant l'oeuvre, par qui :

Dates et heures prévues pour l'enlèvement des oeuvres :

Dates et heures prévues pour le retour des oeuvres :

.....

Horaires de livraison du musée Lorrain : 9 h - 12 h / 14 h - 17 h

**Condition de prêt : prêt des objets 15 jours à l'avance.
Retour des objets dans les 15 jours suivant la fermeture de l'exposition.**

Reproduction des oeuvres

Souhaitez-vous un document photographique de l'oeuvre ?

Pour quel usage ?

- document de travail
- publication dans le catalogue
- document pour la communication (presse)
- document pour la promotion de l'exposition (cartes d'invitation, ...)
- document pour des films documentaires (vidéo, CD Rom, Internet)
- document pour la réalisation de cartes postales, diapositives ou autres reproductions destinées à être vendues comme documentation d'accompagnement de l'exposition

Type de document souhaité tirage papier Noir et Blanc

tirage papier couleur

ektachrome

Conditions de prêt :

- La commande de document photographique doit être adressée séparément au Service Photographique du musée, en précisant les renseignements mentionnés ci-dessus
- Le prêt est effectué pour une durée de trois mois
- Un tarif spécifique sera appliqué selon l'utilisation et le type du document
- Toute cession, rétrocession, revente, tout prêt à un tiers des photographies est strictement interdit sans l'accord du service photographique
- Le contretype est strictement interdit
- Il est demandé de reporter sur toute publication les mentions obligatoires © musée Lorrain, Nancy / nom du photographe
- deux exemplaires justificatifs de publication sont demandés (pour la bibliothèque et pour le service photographique)

Photographie de sécurité

Toute pièce dont le prêt est accordé et dont la reproduction photographique ne figure pas au service photographique sera photographiée avant le départ des oeuvres, aux frais de l'emprunteur.

Mention du nom du musée

L'emprunteur s'engage à faire mention du nom **Musée Lorrain, Nancy**, dans le catalogue de l'exposition.

Date et signature de l'emprunteur

FICHE ŒUVRE

Récolement du :

N° d'inventaire : Inv. 2011.10.1

Auteur : Ousmane Sow

Titre ou sujet : Guerrier debout massai

Datation : 2011

Technique : bronze

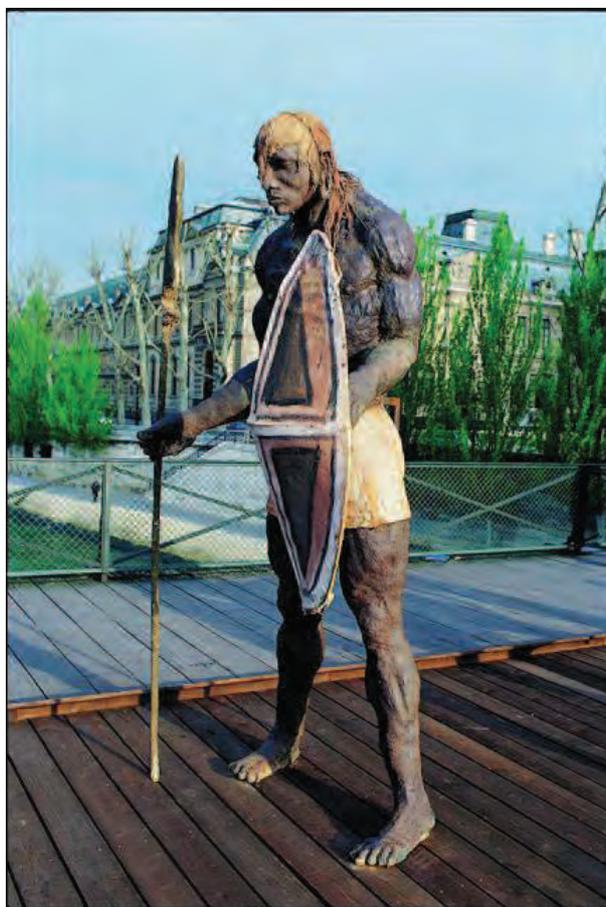
Localisation : cour du musée

Statut historique : Don, 2011

Dimensions (cm)	hors tout	avec cadre ou socle
Hauteur	280	
Largeur	65	
Diamètre		
Poids		

Observations : VA : 300 000 euros

Photographie :



5 - Films, matériaux synthétiques et panneaux légers

La plupart des matériaux synthétiques et panneaux légers sélectionnés dans ce chapitre, l'ont été pour leurs structures physico-chimiques intéressantes offrant une grande résistance mécanique et une parfaite neutralité chimique. La grande diversité de ces produits fait que leurs applications sont très variées : protection, fabrication de pochettes, calage, doublage, présentation, montage...

Les matériaux plastiques doivent respecter la norme NF Z40012 et les panneaux légers cellulodiques, la norme NF Z40014.

NORME NF Z40012 : Norme française qui fixe les prescriptions et critères des matériaux plastiques utilisés pour la conservation des documents papiers et parchemins.

Les logos en tête de sous-chapitres garantissent la qualité de l'ensemble des produits.

FILMS POLYESTER

Le polyester transparent et inerte existe dans de nombreuses épaisseurs mesurées en microns (millièmes de millimètres). Il est essentiellement utilisé dans la fabrication de pochettes de consultation quand il n'est pas traité, mais peut être employé aussi comme intercalaires ou comme protections pour les travaux en cours.



NF Z40-012

FILM POLYESTER MÉLINEX 400 HAUTE TRANSPARENCE

Ce film permet de voir clairement les oeuvres qu'il recouvre tout en les protégeant efficacement, car il est non traité et chimiquement neutre.

Très grande stabilité dimensionnelle, insensible à l'eau et indéchirable.

APPLICATIONS : Barrière contre les migrations acides ou alcalines et pour l'encapsulation des documents et manuscrits, lors des expositions temporaires.

C'est également un support de montage inerte pour les opérations de désacidification ou de nettoyage. Idéal pour la confection de pochettes d'archivage. Haute transparence.

POUR LA FABRICATION SUR MESURE
DE POCHETTES
VOIR SOUDEUSES THERMIQUES
CURATEUR
ET CROSSWELD2, PAGE 135.

ROULEAUX

Référence	Format (M)	Epaisseur (microns)	Conditionnement
PO50RL	1,27 X 50	50	rouleau
PO75RL	1,27 X 50	75	rouleau
PO100RL1	1,27 X 10	100	rouleau
PO100RL2	1,27 X 50	100	rouleau

FORMATS

Référence	Format (CM)	Epaisseur (microns)	Conditionnement
PO7531	25 X 31	75	Paquet de 100 feuilles
PO7541	31 X 41	75	Paquet de 100 feuilles
PO7551	41X51	75	Paquet de 100 feuilles
PO7561	51 X 61	75	Paquet de 100 feuilles
PO7566	51 X 66	75	Paquet de 100 feuilles
PO100100	71 X 101	100	Paquet de 50 feuilles.

FILM POLYESTER EXTRA MINCE

Film polyester transparent de 12 μ d'épaisseur principalement utilisé en restauration de peinture.

Conditionnement : rouleau

Référence	Dimensions (M)	Epaisseur
PO12RL	1.52 X 100	12 microns

FILM POLYESTER SILICONÉ 1 FACE

Siliconé 1 face, ce film de 12 μ est idéal comme membrane transparente lors de l'utilisation de presse à vide et en protection des peintures.

Conditionnement : rouleau

Référence	Dimensions (M)	Epaisseur
POS12RL	1.50 X 45	12 microns

FILM POLYESTER SILICONÉ 2 FACES

Film polyester mince transparent siliconé 2 faces utilisé lors de travaux de montage en presse à chaud.

Conditionnement : rouleau

Référence	Dimensions (M)	Epaisseur
POS36RL	1.27 X 25 M	36 microns

RUBAN POLYESTER

Ruban en polyester Mélinex transparent 100 μ . Présentation en galette de 100 m en 10 mm et 20 mm de largeur.

APPLICATIONS : Il est principalement utilisé pour maintenir un livre ouvert, lors d'une exposition.



Référence	Dimensions (M)
EX6	6MM X 100M
EX10	10MM X 100M
EX20	20MM X 100M

MOUSSE DE CALAGE ET DE PROTECTION

Les mousses suivantes sont en polyéthylène, matériau chimiquement neutre. Aptes à l'absorption des chocs, elles sont principalement employées pour le calage des objets dans des tiroirs ou dans des caisses de transport. Ces mousses se découpent aisément avec un cutter chauffant.



ETHAFOAM

Ethafoam est une mousse de polyéthylène souple (en bobine) ou rigide et un peu abrasive (en plaque). Densité: 35 kg/m³. Chimiquement neutre.

APPLICATIONS : En bobine sert essentiellement à l'emballage, ou à la protection à l'intérieur de boîtes ou de tiroirs. Se forme et se coupe facilement. En plaque rigide, son utilisation sera plus particulièrement le calage d'objets, lors de transport ou de stockage, mais aussi en support d'objets délicats à l'intérieur de tiroirs ou lors d'expositions.

Se coupe au cutter ou avec le thermocutter ZTS20 (page 96).

Référence	Dimension (M)	Epais. (MM)	Conditionnement
ETHABO	1 X 50	2	rouleau
ETHA3	0.60 X 0.90	10	Paquet de 3 feuilles
ETHA5	0.60 X 0.90	50	Paquet de 3 feuilles
ETHA10	0.60 X 0.90	100	Paquet de 1 feuilles



PLASTAZOTE

Plastazote est une mousse de polyéthylène haute densité 45 kg/m³ (Existe aussi en 29 kg/m³) chimiquement neutre et inerte. Elle est utilisée en emballage et pour la protection des objets d'art. Surface lisse non abrasive. Elle se coupe facilement au cutter, ou de façon encore plus efficace, avec le thermocutter ZTS20. (voir page 96).

APPLICATIONS : Doublage de boîtes pour objets fragiles, support de présentation en vitrine, protection en fond de tiroir. Plaque de 660 x 1000 mm ou 1000 X 2000 mm et rouleau de 1 m x 20 m. Disponible en blanc et en noir.

AUTRES ÉPAISSEURS
ET FORMATS,
NOUS QUESTIONNER

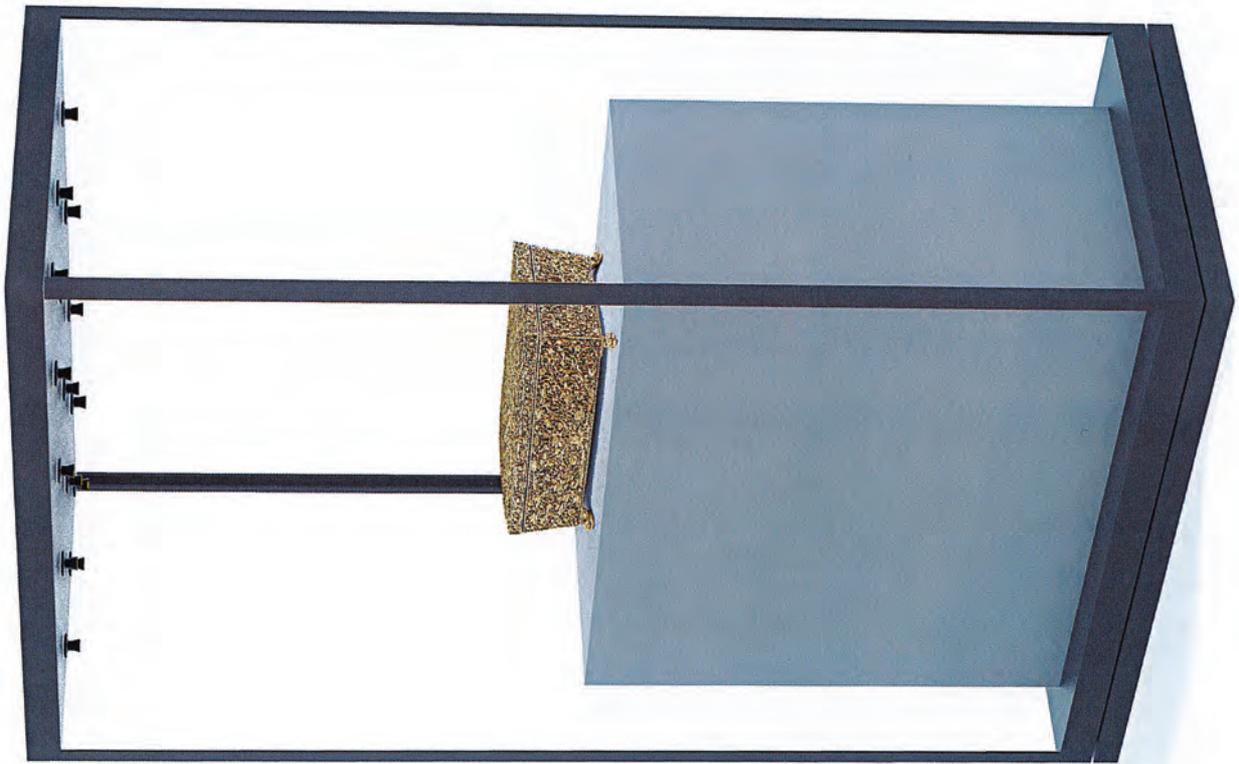
Plastazote noir

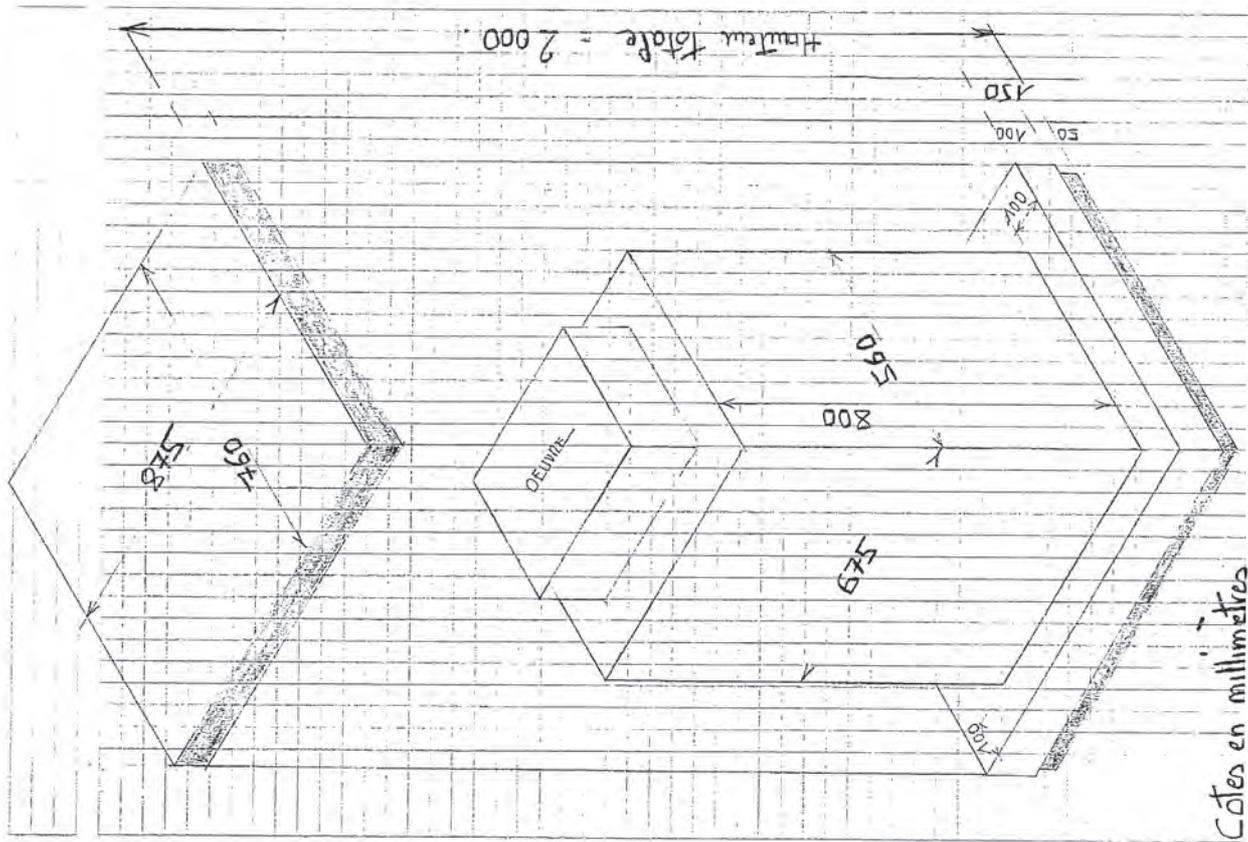
Référence	Dimension (M)	Epais. (MM)	Conditionnement
PLZ5RL	1 X 20	5	rouleau
PLZ5200	1 X 2	5	Feuille
PLZ10	1 X 0,66	10	Paquet de 3 feuilles
PLZ10200	1 X 2	10	Feuille
PLZ20	1 X 0,66	20	Paquet de 3 feuilles
PLZ30	1 X 0,66	30	Paquet de 3 feuilles
PLZ45	1 X 0,66	45	Paquet de 3 feuilles

Plastazote blanc

Référence	Dimension (M)	Epais. (MM)	Conditionnement
PLZB5200	1 X 2	5	Feuille
PLZB10	1 X 0,66	10	Paquet de 3 feuilles
PLZB10200	1 X 2	10	Feuille
PLZB20	1 X 0,66	20	Paquet de 3 feuilles
PLZB30	1 X 0,66	30	Paquet de 3 feuilles
PLZB45	1 X 0,66	45	Paquet de 3 feuilles

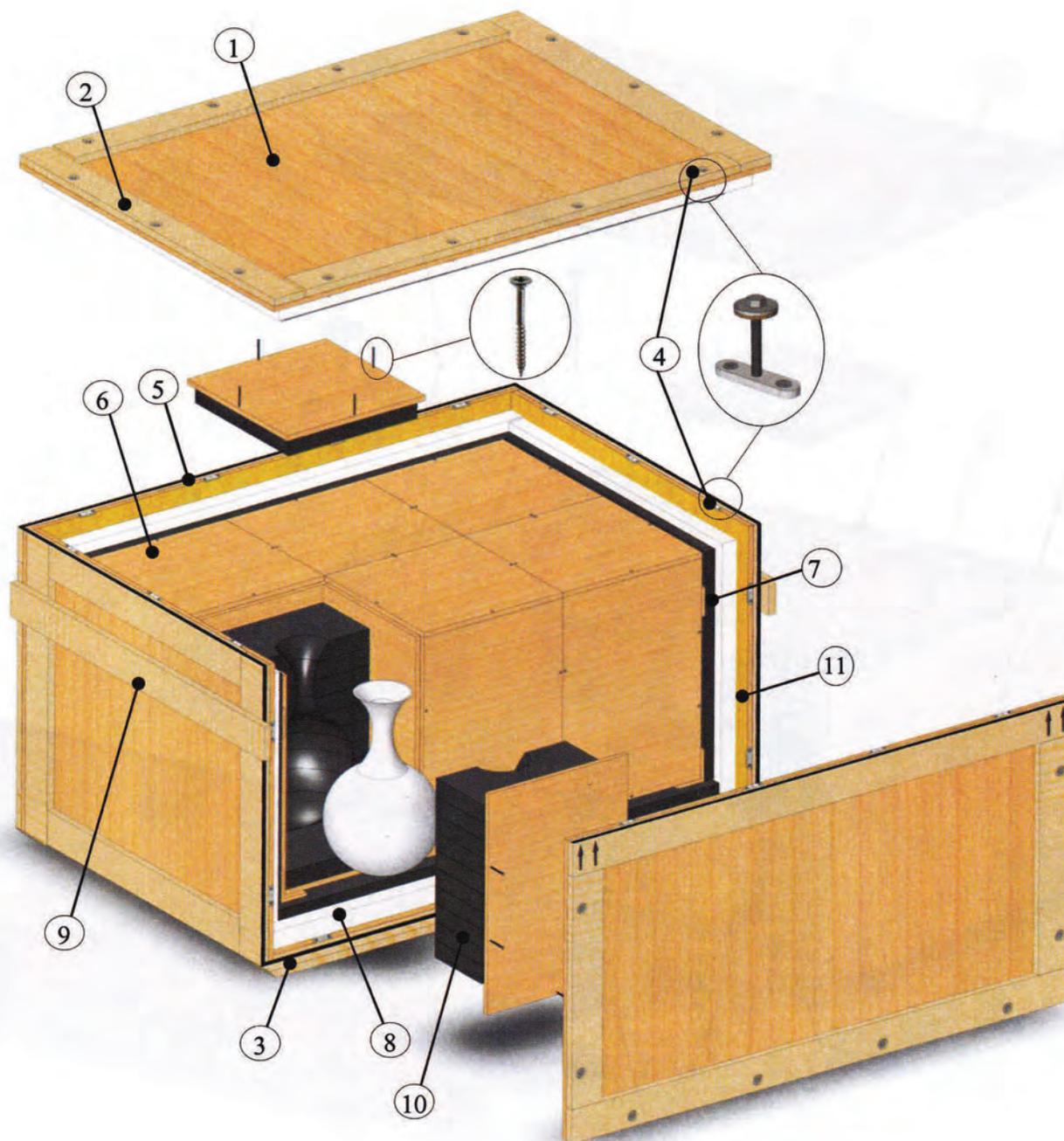






Vitrine pour le collect d'or

CATEGORIE 13BISO



- | | |
|--|----------------------------------|
| ① - Corps en CP 15mm | ⑦ - Baguettes en CP 10mm |
| ② - Barres en sapin 22mm | ⑧ - Polystyrène extrudé |
| ③ - Skis en sapin 22mm | ⑨ - Poignées |
| ④ - Fermeture boulons et platines taraudés | ⑩ - Mousse polyuréthane en écrin |
| ⑤ - Joint d'étanchéité en caoutchouc | ⑪ - Papier kraft paraffiné |
| ⑥ - Caisson en CP 15mm | |



ÉLIMINEZ les mousses lichens moisissures algues

avec 1 litre
traitez
jusqu'à 400 m²

EN TOUTE SÉCURITÉ
SUR TOUS MATÉRIEAUX



Espaces verts,
municipalités

Productions animales

Productions végétales

Production laitière



NET'TOIT

Professionnel



JohnsonDiversey
Clean is just the beginning



NET'TOIT

Professionnel

- Formule concentrée destinée à l'élimination des mousses, algues, lichens, moisissures présents sur les bâtiments agricoles, bâtiments d'élevage, serres, sites industriels, urbains, ...
- Formule professionnelle testée et conseillée par le Centre de Recherche des Monuments Historiques.
- Produit très puissant grâce à une formulation synergique à forte teneur en matières actives.

Avantages décisifs

- S'utilise sur tous matériaux sans risque de corrosion, de décoloration, sans laisser de traces.
- Ne dégage aucun gaz nocif (ne contient ni chlore, ni formol).
- Puissant phytocide par contact.
- Non systémique et immédiatement neutralisé par le sol (aucun risque de phytotoxicité par migration dans les sols).
- Testé et conseillé par le Laboratoire de Recherche des Monuments Historiques.
- Evite la dégradation des surfaces, l'engorgement des gouttières.
- Supprime des refuges de parasites (araignées rouges, aleurodes, ...).
- Élimine l'*Aspergillus fumigatus*, agent de l'Aspergilliose aviaire et producteur de mycotoxines.

Nombreuses applications

Espaces verts, municipalités

- Monuments, statues, stèles, pierres tombales, fontaines
- Toitures, façades, escaliers, terrasses
- Pistes d'athlétisme, courts de tennis
- Plages de piscines
- Serres municipales
- Bâches d'eau pour lutte contre incendies (à la dose de 1 litre pour 5 à 10 m)

Productions agricoles

- Bâtiments d'élevage avicole
- Bâtiments d'élevage porcin
- Extérieurs de serres verre et tunnels plastique
- Laiteries, silos
- Toitures en tuiles, ardoises, lauzes, bardoux, bitumineux (shingles), fibrociment.

Facilité d'emploi

- 2 possibilités s'offrent à vous :

- Dosage automatique :** avec l'applicateur Net'Toit Professionnel, traitez vos surfaces très facilement et en quelques gestes. Branchez l'applicateur et pulvérisez la solution en toute sécurité. Grâce à la dilution constante, les erreurs de dosage et de manipulation sont évitées. Pour tout renseignement, nous contacter.
- Dosage manuel :** préparer une solution de Net'Toit en diluant le produit dans l'eau, en fonction du type de surface et du niveau de souillures à éliminer.

	DOSE D'EMPLOI
LEGER VERDISSEMENT	1%
algues	100 ml dans 10 l d'eau
mousses - lichens	2%
moisissures	200 ml dans 10 l d'eau
FORTE CONTAMINATION	3%
	300 ml dans 10 l d'eau

Avec 1 litre de produit par, vous pouvez traiter :		
SOLUTION	SURFACE PEU ABSORBANTE	SURFACE TRÈS ABSORBANTE
1%	400m²	200m²
2%	200m²	100m²
3%	140m²	70m²

Appliquer le produit avec un arrosoir équipé d'une rampe ou d'un pulvérisateur.

Recommandations d'utilisation

- Traiter par temps sec.
- Laisser agir le produit. Ne pas rincer.
- Après application, les algues, mousses séchent et brunissent en quelques jours. Les lichens, moisissures se désagrègent lentement et sont éliminés sous l'action des intempéries.
- Les résultats sont spectaculaires après 3 ou 4 mois.
- Période d'utilisation conseillée : d'avril à octobre.
- Conditionné en bidons de 1 litre (Réf. F7255) et 5 litres (Réf. F216021).
- Applicateur vendu séparément (Réf. F7368).

Fiche de Données de Sécurité "gratuite" par service DISE au 08 32 08 00 99 sur internet (télénet 87-200 du 25/03/87 et numéro du 05/01/93).
Internet : <http://www.dise-fsi.com>

Composition :
400 g/l de chlorure de lauryl diméthyl benzyl ammonium synergisé par des sels cuproiodiques de la chlorophylline

Distribué par :

JohnsonDiversey

It's not just the beginning



9/11 avenue du Val de Fontenay - 94133 Fontenay sous Bois cedex
Tél : 01 45 14 78 76 - Fax : 01 45 14 76 11 - www.johnsondiversey.com